

FLASH MILDIOU

Maturité des œufs d'hiver acquise en laboratoire

MILDIOU

1.1 Situation

La maturité des "œufs d'hiver" est acquise au laboratoire depuis le 20 avril (source Comité Champagne).

1.2 Stratégie de lutte contre le mildiou

- Cas général : pas d'intervention avant les premières contaminations. Le premier traitement se positionne juste avant la sortie des premières taches, en préventif, si des pluies sont annoncées à cette même période, ou bien, avant la première pluie qui suit l'apparition des premières taches.
- Cas particulier : la première intervention pourra être anticipée si, alors que la vigne est déjà réceptive, les conditions météo deviennent très favorables au mildiou avec un potentiel épidémique à la hausse et un risque de premières contaminations massives. Dans ce cas de figure, un message d'anticipation spécifique sera relayé au vignoble.

1.3 Analyse du risque

La vigne étant réceptive (stade 06 "éclatement du bourgeon" atteint), tous les facteurs sont donc réunis pour que les prochaines pluies supérieures à 2 mm avec une température journalière moyenne égale ou supérieure à 11 °C soient à l'origine des premières contaminations.

Vu les conditions sèches régnant depuis le début du mois, le potentiel épidémique (modèle Potentiel Système - S. Strisylk), qui était élevé en sortie d'hiver, est en baisse.

D'après les simulations, il faudrait un cumul de pluies très significatif pour provoquer des contaminations plus graves que des taches isolées, ce qui ne correspond pas aux prévisions de précipitations actuelles. A ce jour, aucun risque d'orage n'est annoncé, donc les premières contaminations, qui auront lieu lors des prochaines pluies, devraient être de faible ampleur. D'après les prévisions de Météo France disponibles à ce jour, les conditions favorables pourraient être réunies en seconde moitié de semaine prochaine. Surveillez la météo.

La situation et le niveau de risque seront réévalués en début de semaine prochaine. Un point sera fait dans le bulletin du 24 avril.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE
RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST
SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE

Acolyance - Champagne Charles Collin - Champagne Chassenay d'Arce - Champagne
Veuve Clicquot Ponsardin - Champagne Vranken Pommery - Comité Champagne - Compas
- CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'Agric-
ulture de la Marne - Magister - Novagrain - Ets Ritard - Soufflet Vigne - Stahl - Union
Auboise - Union Champagne - Viti-Concept - Vinelyss.

Rédaction : Comité Champagne.

Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la
DRAAF (SRAL).

Crédit photo : Comité Champagne, Visualhunt.

Animation du réseau Vigne : Alexandra BONOMELLI - Comité Champagne. Tél. : 03 26 51 50 62 -
courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM - Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Tél : 03 26 65 18 52 - courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en
faire la demande par courriel à karim.benredjem@grandest.chambagri.fr**

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodi-
versité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECO-
PHYTO II.

